

CHALLENGE 2026

ROULEZ AVEC L'UGSEL

Bougez
Roulez
Explorez... !



Le challenge

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET SÉCURITÉ

Textes de référence	Circulaire du 16/07/2024 (organisation des sorties et voyages scolaires).
Autorisations	• Du chef d'établissement. • Autorisations des parents en dehors du temps scolaire. • Des propriétaires, si passage sur des terrains privés.
Informations	Dans tous les cas de sorties, les familles doivent être précisément informées des conditions dans lesquelles elles sont organisées.
Encadrement	Dans le cadre d'une sortie à vélo en élémentaire : • Normalement, 2 adultes dont l'enseignant jusqu'à 24 élèves et un adulte supplémentaire par groupe de 6. • Recommandation pour plus de sécurité : un adulte pour 6 élèves. (Avec l'enseignant pour le groupe classe) Remarque : un adulte qui encadre la sortie est considéré comme un « intervenant » et non comme « accompagnateur » ce qui implique une certaine responsabilité. Il doit passer un agrément accordé par le chef d'établissement.
Assurances	L'assurance est recommandée pour les accompagnateurs et les intervenants bénévoles.
Lieux d'activités	• Les sorties sont organisées sur des parcours adaptés au niveau de pratique des élèves (longueur, dénivelé,...). • L'activité ne se déroule que sur des itinéraires préalablement reconnus.
Inclusion	En cas de besoin d'aménagement et d'accompagnement spécifique d'élève à besoin particulier, il est important d'anticiper sa participation sous tous ces aspects (destination, transport, aide humaine, organisation de soins).
Conditions matérielles	• Casque obligatoire. • Gilets jaunes recommandés. • Vélos en état de marche (pneus gonflés, freins fonctionnels, lumières...) et adaptés à la taille des élèves. • Tenue vestimentaire adaptée (vêtements de pluie, chaussures adaptées...). • Une trousse de secours par accompagnateur. • Téléphone portable chargé pour l'enseignant et les accompagnateurs.
Sécurité	• Respecter le code de la route. • Respecter les distances de sécurité recommandées entre chaque groupe (50 m). • Reconnaître l'itinéraire peu de temps avant la sortie. • Prévoir un kit de réparation (anti-crevaison, ou un vélo de rechange dans un véhicule accompagnateur). • Exclure les routes dangereuses. • Prévoir un accès facile à des points de secours et d'alerte. • Prévoir les n° de téléphone d'urgence et de l'école (téléphone portable...). • Se renseigner sur les prévisions météorologiques (annulation possible). • Prévoir une trousse de secours.